

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le « Prix Ecoles-Entreprises 2008 » récompense un projet élaboré et réalisé conjointement par une classe et une entreprise.

Concrètement, les classes sont invitées à prendre contact avec une entreprise (privée, publique, PME, secteur marchand et non-marchand) et à conclure avec elle un partenariat. L'objectif est de réaliser ensemble une action durant l'année scolaire 2007-2008.

Grâce à ces contacts et à ce travail commun, les jeunes vont mieux comprendre le fonctionnement de l'entreprise et l'esprit qui l'anime. De son côté, l'entreprise bénéficiera d'un regard neuf sur son travail et d'une relation privilégiée avec de possibles futurs entrepreneurs et travailleurs. L'intérêt est donc partagé.

Le « Prix Ecoles-Entreprises 2008 » est une initiative du Gouvernement de la Communauté française avec le soutien de la Région wallonne, du FOREM, de l'IFAPME, de l'Union wallonne des entreprises (UWE), de l'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise (ABE) de l'Agence de stimulation économique (ASE) et de la Fondation FREE, il vient compléter d'autres actions de promotion de l'esprit d'entreprendre menées par ces différents acteurs.

POURQUOI UNE TELLE INITIATIVE ?

- Pour rapprocher les acteurs du monde de l'enseignement et du monde de l'entreprise par une meilleure connaissance de l'autre, par un dialogue ouvert.
- Pour aider au développement, chez les jeunes, des attitudes et des compétences spécifiques aux différentes disciplines impliquées dans le projet mais aussi des compétences transversales (esprit d'initiative, prise de parole, créativité, capacité à travailler en groupe) nécessaires au développement individuel de chacun.
- Pour susciter de nouvelles vocations chez les jeunes.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Le prix «Ecoles-entreprises 2008» s'adresse à toutes les classes du 3e degré de l'enseignement et de la formation par alternance (CEFA et IFAPME), toutes filières et tous réseaux confondus.

COMMENT PARTICIPER ?

1. Les classes candidates au prix doivent s'inscrire avant la fin octobre 2007*
2. Le dossier complet devra être remis avant la fin mars 2008.

Les meilleurs projets seront sélectionnés par un jury d'experts qui prendra en compte les critères d'évaluation suivants:

- les actions concrètes doivent être réalisées ou entamées durant l'année scolaire 2007-2008,
- le caractère innovant du dossier,
- les compétences développées,
- la mise en évidence de l'esprit d'entreprendre,
- le respect des valeurs liées au développement durable,
- la qualité de la présentation.

Le jury désignera les 3 lauréats et leur entreprise partenaire.

QUELLE RECOMPENSE ?

Pour les classes lauréates: un séjour d'une semaine à l'étranger (dont un au Québec pour la première classe lauréate) durant lequel les élèves auront l'occasion de découvrir l'environnement socio-économique et culturel local.



INSCRIPTIONS ET CONTACTS

Toute personne intéressée peut s'adresser directement à une école, un Centre de formation ou une entreprise proches.

Pour tout renseignement complémentaire :

Monsieur Didier Leturcq,
Cabinet de la Ministre de l'Enseignement obligatoire,
Place Surllet de Chokier 15-17 1000 BRUXELLES,
didier.leturcq@cfwb.be ou 02/ 227 33 14